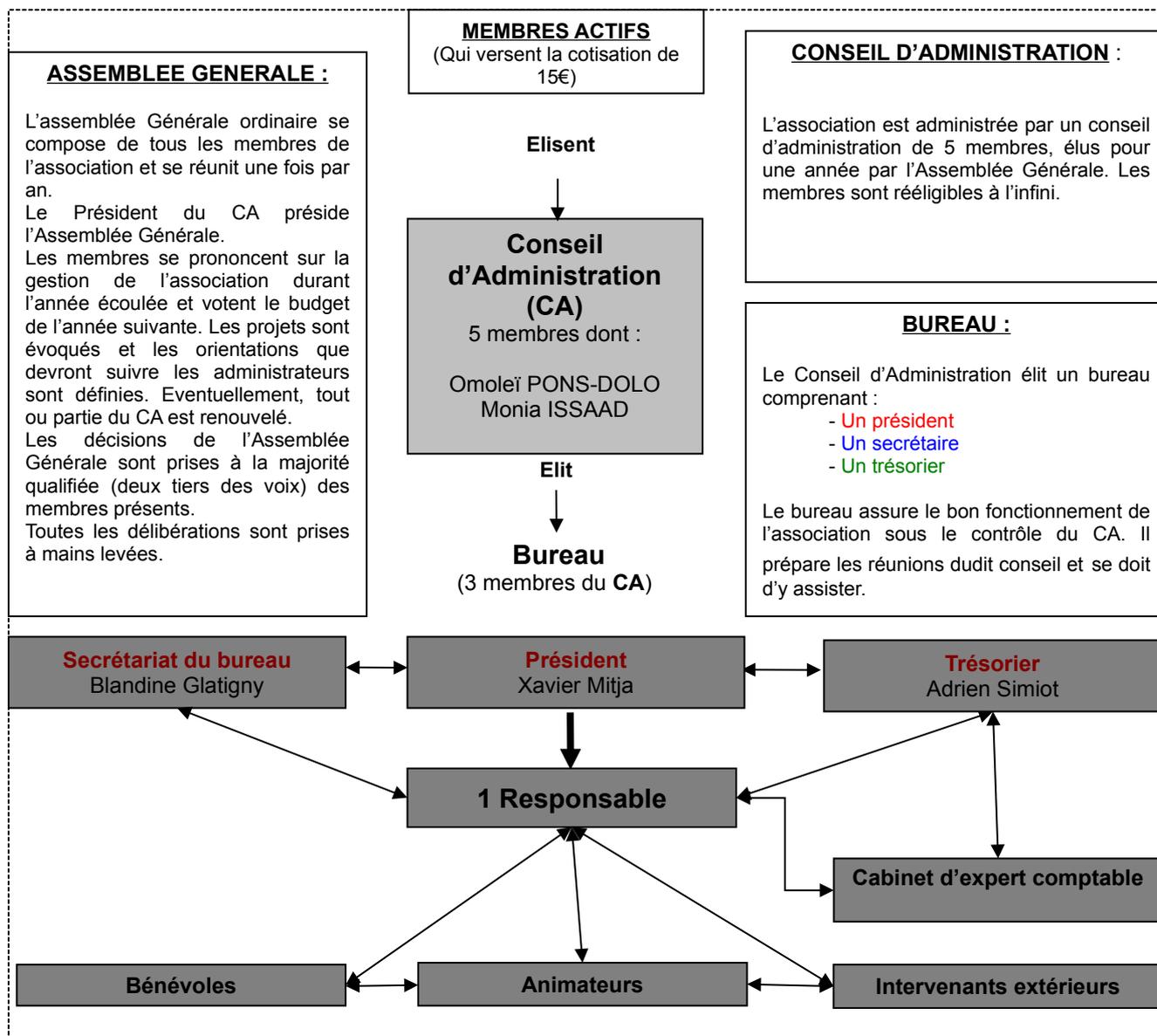


Le souffle9 : comment ça fonctionne ?



L'association se compose de membres fondateurs, membres utilisateurs, membres actifs et membres bienfaiteurs.

Sont membres fondateurs : les personnes physiques à l'origine de la création de l'association. Ils n'ont qu'une voix consultative en assemblée générale.

Sont membres actifs : les personnes physiques et morales qui participent à la mise en œuvre des projets de l'association. Ils versent une cotisation annuelle de 15 €. Ils ont le droit de vote en assemblée générale.

Sont membres utilisateurs : tous les membres n'ayant pas versé la cotisation de 15 euros, à l'exception des membres bienfaiteurs. Ils n'ont qu'une voix consultative en assemblée générale.

Sont membres bienfaiteurs : les personnes physiques ou morales qui soutiennent l'activité de l'association par une cotisation supérieure ou égale à celle des membres actifs. Ils n'ont qu'une voix consultative en assemblée générale.